



Quelss sont mes risques pour coups et blessures

Par **valou34**, le **29/10/2013** à **18:06**

bonjours a vous tousrnvoila je vous explique ma situation: ma fille agées de 18 ans a subie des violence conjugale de la par de son copain (qui me l'est plus aujourd'hui ouf pour nous tous)traumatisme cramien et beaucoup de bleu sur le corps expertise me dico légale (10 jour itt)faite car plainte déposée en gendarmerie il passera devant le tribunal, cependant avant de passe devant le tribunal il va harcelé ma fille dans le but de lui faire retire sa plaine ...celle ci fini par craque et lui dit oui.... elle me téléphone me disant quel va se rendre a la gendarmerie pour retire sa plaine mais elle a peur car elle est avec lui (elle a peut de recevoir encore des coups)je lu dit de prendre la route comme si elle aller retire sa plaine a la gendarmerie d'une petit village ou on habite (chacune dans sa voiture) et que moi je l'attend a l'entre du village avec ma voiture je lui dit de bifurque et de rentre dans le village et d'aller a la maison , je lui pose bien la question qui est en premier sur la route, elle me répond lui je le suit donc pour moi aucune problème le temps que cet personne face un demie tour nous seront a l'habit dans notre maison mais cela me ce passe par comme cela sur la route il se met derrière elle donc la problème.... quand il vois qu'elle me se rend par a la gendarmerie et quel rentre dans le village ou on habit et que je me trouve juste dernier lui il fonce comme un malade et double ma fille moi je déboute aussi sauf que lui va ralentir (pour parle a travers la vitre a ma fille pour lui demande ce quelle fait) et la BOUM je le percute a l'arrière de sa voiture lui donne un coût de volant pour coupe la route a ma fille, dans la peur je sait plus frein accélérateur frein accélérateur évidemment monsieur est par content il sort de sa voiture s 'approche de moi et j aurais doit a des coup de poing dans mon visage....conclusion arcade ouverte cloison nasale dévié je suis évacue sur hôpital...conclusion je suis accuse de violence par arme (ma voiture) puis je suis victime d d'agression je doit passe au tribunal le 20 novembre la question est je risque quoi je suis femme divorce avec 2 enfants a charge je suis âgées de 46 ans ce que j'ai fait je l'est fait pour protégé ma fille aucune personne ma le droit de touche a mes enfants j'ai

defendu ma cher de ma cher si quelqu'un peut me dire ce que je risque ..car je vie dans la
peur.....rn[fluo]merci de vos réponses[/fluo]